



**THOMAS MULCAIR**  
DÉPUTÉ, MP, OUTREMONT

Le 6 mai 2015

Madame Emmanuelle Tremblay,  
Présidente  
Association canadienne des employés professionnels,  
100, rue Queen, 4<sup>e</sup> étage,  
Ottawa (Ontario) K1P 1J9

Madame,

Je vous écris pour vous faire part de mon engagement et de celui du NPD d'abroger le projet de loi antisyndical C-377 et la loi C-525 déposés par les conservateurs pour affaiblir et bafouer les droits des travailleurs. Un gouvernement néo-démocrate éliminera également les nombreuses dispositions de la loi budgétaire C-4 qui attaquent de front les syndicats de la fonction publique. Il est grand temps de respecter le processus de négociation collective.

Les Canadiens souhaitent une fonction publique compétente et indépendante. Je suis d'ailleurs très fier de ma carrière dans la fonction publique. Le temps est venu pour le gouvernement de s'asseoir avec les fonctionnaires et de négocier avec eux de bonne foi plutôt que de les diaboliser. Les lois antisyndicales que les conservateurs ont calquées sur les politiques des républicains radicaux aux États-Unis n'ont pas leur place au Canada.

Avec l'aide de ses alliés dans le mouvement syndical, le NPD a mené la charge à la Chambre des communes contre les projets de loi antisyndicaux C-377, C-525 et C-4. Comme vous le savez, le projet de loi C-377 gaspillera les fonds publics pour imposer des contraintes administratives inutiles et inefficaces aux organisations syndicales. Le NPD a voté contre le projet de loi C-377 et a recueilli des milliers de signatures de citoyens en colère en raison des attaques des conservateurs contre les syndicats.

Nous avons aussi mené une lutte de chaque instant contre la loi C-525 qui rend pratiquement impossible pour des travailleurs de se syndiquer. De plus, C-525 va à l'encontre de la tendance des gouvernements provinciaux qui cherchent à faciliter l'accès à la négociation collective. Contrairement aux conservateurs, le NPD croit que tous les Canadiens ont le droit de mener des négociations collectives dans le cadre d'un processus démocratique et équitable.

.../2

OTTAWA    OUTREMONT

Enfin, le NPD a dénoncé les changements antidémocratiques que les conservateurs ont apportés à la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique par le biais de la loi C-4. La loi C-4 entrave le droit à la libre négociation en permettant unilatéralement au gouvernement de désigner des catégories d'employés comme des fournisseurs de services essentiels. Plutôt que de promouvoir des ententes de travail stables et harmonieuses qui permettent aux fonctionnaires de se consacrer à leur service envers le public canadien, la décision du gouvernement d'éliminer l'arbitrage exécutoire va empoisonner les relations de travail et aggraver les risques de grèves dans la fonction publique.

Il est temps d'améliorer la relation entre le gouvernement et la fonction publique et de veiller à ce qu'elle soit fondée sur le respect et le professionnalisme non partisan propre à la fonction publique. Nos fonctionnaires méritent mieux.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Tom Mulcair, député (Outremont)  
Chef de l'Opposition officielle  
Nouveau Parti démocratique du Canada